

Réf: Dossier 369572

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE PRIVE KOULALEY ET FILS »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO, ANONKOUA,
Lot 1806, Ilot 198, Section KO, Parcelle 244, Lot 1806,
Ilot 198

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/12/2024 , et enregistrés au CEPICI le 19/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE KOULALEY ET
FILS »

Objet : - ENSEIGNEMENT GENERAL, PROFESSIONNEL ET
TECHNIQUE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO, ANONKOUA, Lot 1806, Ilot 198, Section KO, Parcelle 244, Lot 1806, Ilot 198

Dirigeant(s) Mlle KARAMOKO ÉPSE KOMETO TINSOHA
GWLADYS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09602 du 26/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79629/GTCA/RC/2024 du 26/12/2024

